

## Public

- Conseillers à la Sécurité titulaires du certificat « Mode Ferroviaire, classe 2 »

## Prérequis

- Avoir suivi le module Recyclage Conseiller à la sécurité : Rappels, structure et nouveautés (PCRE37).

## Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

## Durée

- 7 heures

## Effectif

- Maximum réglementaire : 15 participants

## Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- La formation est basée sur des applications pratiques : les participants devront se munir du RID et de l'arrêté TMD en vigueur
- Alternance de séances de face à face, individualisation, exercices, cas pratiques, ...

## Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

## Documents remis

- Attestation de fin de formation

*Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation*

## Nous contacter

[www.aftral.com](http://www.aftral.com)  
0809 908 908



# RECYCLAGE CONSEILLER A LA SECURITE : Mode ferroviaire spécialité classe 2

## Objectifs généraux

- ◆ Développer les connaissances nécessaires à l'obtention du renouvellement du certificat de Conseiller à la Sécurité pour le mode ferroviaire spécialité classe 2

## Les plus de la formation



- ◆ Des moyens matériels performants et innovants
- ◆ Des supports digitaux adaptés.
- ◆ Une formation active et inter active avec des exercices issus des annales du CIFMD et des cas pratiques correspondant aux modalités d'examen
- ◆ Remise d'une documentation complète et ciblée

## Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale : Préparation à l'examen de recyclage à l'aide de cas pratiques (QCM)

## Validation

- ◆ Attestation de formation
- ◆ L'apprenant pourra se présenter à l'examen pour l'obtention du Certificat de formation pour les Conseillers à la Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés : <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5770>
- ◆ Code RS : 5770
- ◆ Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (date de décision : 06/02/2019)
- ◆ Code Certif Info : 112761



## Agrément

- ◆ Sans objet

## PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>1</b>	<b>Identifier les objectifs et étapes de la formation</b>	<b>/</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérification du respect des prérequis</li> <li>▪ Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels</li> <li>▪ Présentation de la formation</li> <li>▪ Modalités pratiques</li> <li>▪ Tour de table</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>2</b>	<b>Développer les connaissances nécessaires à l'obtention du renouvellement du certificat de Conseiller à la Sécurité pour le mode ferroviaire spécialité classe 2</b> <b>Vérifier les acquis par des exercices pratiques</b>	<b>7 h 00</b>
<b>Cas pratique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Spécificités de la classe 2 (GPL et autres gaz)</li> <li>▪ Conditions particulières d'emballage et d'étiquetage</li> <li>▪ Exemptions</li> <li>▪ Interdictions et précautions de chargement en commun</li> <li>▪ Documents de bord spécifiques</li> <li>▪ Signalisation et placardage des wagons et des wagons-citernes</li> <li>▪ Formations spécifiques</li> <li>▪ Exigences relatives au matériel de transport</li> <li>▪ Citernes (code et hiérarchie)</li> <li>▪ Procédures de transfert de matières en citernes</li> <li>▪ Dispositions concernant la sûreté</li> <li>▪ Ferroutage</li> <li>▪ Obligations et responsabilités</li> </ul> <p>La partie concernant le cas pratique se déroule sous la forme de questions à choix multiples, avec une seule réponse correcte, correspondant ainsi aux modalités d'examen de recyclage.</p> <p>Le QCM fait l'objet de corrections en groupe, d'analyse et de synthèse.</p>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques  Cas pratique : QCM

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>3</b>	<b>Bilan et synthèse de la formation</b>	<b>/</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan</li> <li>▪ Synthèse</li> <li>▪ Evaluation de satisfaction</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b>  Salle équipée d'un ensemble multimédia